

LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024

Le Département soutient l'enseignement professionnalisant dispensé par les MFR

Quelque 1 300 élèves empruntent cette année scolaire la voie des Maisons familiales rurales (MFR), Au nombre de 11 en Deux-Sèvres, elles offrent à la jeunesse un cadre d'apprentissage privilégié, avec un accompagnement personnalisé, qui permet de bâtir son projet professionnel

« Comme les collèges, les MFR sont des lieux d'apprentissage et d'épanouissement social pour notre jeunesse. Complémentaires des autres types d'enseignement, elles proposent un enseignement professionnalisant de qualité et proche des besoins des territoires ruraux. Elles sont essentielles et méritent toute l'attention du Département. Aussi, cette année encore, nous renouvelons notre soutien financier fléché vers les classes de 4^e et de 3^e. Un véritable choix politique qui permet d'accompagner chaque collégien deux-sévrien sur le chemin de la réussite ! », a souligné Coralie Dénoués, présidente du Conseil départemental des Deux-Sèvres, en visite lundi 16 septembre à la MFR du Marais poitevin à Sansais.

Lors de cette rentrée 2023-2024, la MFR Marais poitevin à Sansais présidée par Nathalie Mebrek et dirigée par Christophe Decrocq accueille 126 jeunes dont 48 élèves de 4^e et 3^e. Les formations dispensées sont : classes de 4^e et de 3^e avec un taux de réussite au Diplôme national du brevet de 95%, bac pro Conduite et gestion de l'entreprise agricole (CGEA) avec un taux de réussite de 85%, bac pro CGEA (apprentissage) avec un taux de réussite de 100%, bac pro Services aux personnes et animations dans les territoires (Sapat) avec un taux de réussite de 90%.

En 2024, le Département, en plus d'une participation forfaitaire de 12 840 euros, a alloué une aide de 14 400 euros (soit près de 30 % du coût du projet) pour la réfection de 12 salles de bain de l'internat et l'achat d'un vidéoprojecteur.

231 440 par an pour les MFR

Le réseau des MFR est soutenu par le Département à hauteur de 136 440 € en 2024 en fonctionnement. La collectivité soutient également la modernisation des équipements (accessibilité des bâtiments, travaux d'économie d'énergie, achat de matériel pédagogique, rénovation...) avec un investissement annuel de 95 000 €. Cette subvention a été répartie en 2024 entre les MFR d'Argentonnay, de Bressuire la Grange et Sèvreurope, Brioux-sur-Boutonne, Sansais-La Garette, Saint-Loup-Lamairé, Val-en-Vignes et Vitré.

CONTACT PRESSE 

Delphine PERONNET

Direction du Cabinet et de la Communication

Tél : 05 49 06 63 48 • Port : 06 63 21 57 51